



# LES MODALITÉS DE PARTICIPATION À UNE AUDIENCE PUBLIQUE ET LE DÉPÔT DE MÉMOIRE

## MODÈLE D'OMBUDSMAN POUR GATINEAU

La Ville de Gatineau a entamé une réflexion quant au modèle d'ombudsman à privilégier.

Le succès de l'implantation d'un modèle d'ombudsman à Gatineau repose sur la participation des citoyens. Si vous souhaitez en savoir davantage et nous faire connaître votre opinion sur ce sujet, nous vous invitons à prendre part aux activités de l'audience publique prévues dans le cadre de ce processus.

### Déroulement d'une audience publique

L'audience publique comporte deux parties. La première consiste en une **séance d'information**, alors que la deuxième partie est une **réunion d'expression des opinions**.

- **Partie 1 – S'INFORMER**

La Ville de Gatineau a prévu tenir une séance d'information **le mercredi 5 septembre 2018**. Cette séance vise à présenter les grandes lignes de la démarche pour définir un modèle d'ombudsman à Gatineau, les attributs de l'ombudsman ainsi que le modèle d'ombudsman possible. On y traitera également de la procédure à suivre pour déposer un mémoire, puis on répondra aux interrogations.

- **Partie 2 – S'EXPRIMER**

Vous pourrez exprimer votre opinion de trois façons :

- 1) en déposant un mémoire écrit et en le présentant verbalement lors de la réunion d'expression des opinions **le mercredi 3 octobre 2018**;
- 2) en déposant un mémoire par écrit, sans présentation;
- 3) en exprimant verbalement votre opinion lors de la réunion d'expression des opinions, sans déposer de mémoire.

### Des conseils pour rédiger votre mémoire

Le mémoire vise à exposer votre opinion sur un modèle d'ombudsman à privilégier pour Gatineau. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent votre opinion.

En règle générale, un mémoire contient les éléments suivants :

- le titre du projet;
- une courte présentation du citoyen ou de l'organisme qui soumet un mémoire;
- une brève explication de l'intérêt porté au projet;

- les opinions, les commentaires et les suggestions pour le mode de fonctionnement, les attributs de l'ombudsman, l'accessibilité des services de l'ombudsman ou tout autre aspect.

Pour faciliter la compréhension et le suivi, les renseignements personnels comme l'adresse, l'adresse de courriel et les numéros de téléphone des citoyens qui transmettent le mémoire doivent apparaître sur une page distincte de celle du mémoire. Cette section est obligatoire.

## Pistes de réflexion

De façon plus précise, voici quelques pistes de réflexion qui pourraient vous aider dans la rédaction de votre mémoire :

- Le modèle
  - Devrait-on favoriser un modèle où un ombudsman agit seul ou un modèle où le Bureau de l'ombudsman est formé de commissaires et d'un président?
  - Comment l'ombudsman est-il sélectionné? Puis nommé?
  - Comment faciliter le travail d'enquête de l'ombudsman en respectant son devoir de neutralité?
  - Comment s'assure-t-on d'avoir les mécanismes nécessaires afin de garantir que toutes les demandes peuvent être entendues?
- Les attributs
  - Outre l'indépendance, l'impartialité, l'accessibilité, l'efficacité et la confidentialité qui permettent d'assurer la crédibilité de l'ombudsman, quels autres attributs que l'ombudsman doit posséder?
- L'accessibilité
  - Comment s'assure-t-on de faire connaître aux citoyens les services offerts par l'ombudsman?
- Autres suggestions?

Voici quelques règles à respecter :

- Les mémoires ne comportent pas de propos pouvant porter atteinte à la dignité, à l'honneur, à la réputation ou à la vie privée des personnes. Ils ne comportent pas non plus de contenu qui pourrait porter atteinte au droit à l'image.
- Les mémoires ne contiennent pas de propos faisant la promotion d'information trompeuse ou illégale.
- Les mémoires ne comprennent pas de propos qui reproduiraient sans autorisation une œuvre protégée par le droit d'auteur (par exemple, un article de presse ou un extrait de publication).

Il est suggéré de limiter la longueur du mémoire à 10 ou 15 pages, sans compter les annexes.

## Comment présenter et déposer un mémoire?

Afin de permettre aux représentants de la Ville de se préparer à la présentation des mémoires et des commentaires verbaux le 3 octobre 2018, les mémoires doivent être transmis **au plus tard le 26 septembre 2018**.

Il suffit de remplir le formulaire disponible en ligne et de l'acheminer accompagné du mémoire par :

- Télécopieur : 819 595-8284
- Courrier électronique : [planification.strategique@gatineau.ca](mailto:planification.strategique@gatineau.ca)
- Courrier postal : Ville de Gatineau  
Planification stratégique  
C. P. 1970, succ. Hull  
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

La transmission d'un mémoire doit respecter certaines conditions :

- Le document transmis électroniquement doit comporter un seul fichier inférieur à 5 mégaoctets (Mo).
- Le document doit être identifié comme suit dans la transmission : le sujet, la date, le nombre de pages et votre intention ou non de présenter verbalement votre mémoire.
- Le mémoire ne doit comporter aucun changement à la suite de sa transmission. Si vous voulez ajouter des renseignements, ces derniers doivent être envoyés sous forme d'addenda et ils seront annexés au mémoire que vous avez transmis.

- Le mémoire sera rendu public et diffusé dans le site Internet de la Ville de Gatineau ; par conséquent il est important de s'en tenir aux seuls renseignements personnels utiles à l'argumentation développée dans le mémoire

À la suite du dépôt d'un mémoire, nous communiquerons avec les citoyens ayant exprimé le souhait de présenter verbalement leur mémoire afin de confirmer l'heure de la présentation et les modalités.

## Exprimer verbalement son opinion sans déposer de mémoire

Si vous souhaitez exprimer verbalement votre opinion lors de la réunion d'expression des mémoires du 3 octobre 2018, vous devez vous inscrire par téléphone au 819 243-2345, poste 7155 avant le **1<sup>er</sup> octobre 2018**.

## Dates importantes de l'audience publique



## Renseignements

Vous avez des questions? Communiquez avec nous au 311 ou par courriel : [planification.strategique@gatineau.ca](mailto:planification.strategique@gatineau.ca).